

Se connecter à Lexis360

L'accès à la base nécessite une **double authentification** : avec vos identifiants Paris 8 puis avec les identifiants du compte personnel créé lors de la première connexion sur la plateforme.

1) Connectez vous à Lexis360 via la page Bases de données sur le site de la bibliothèque avec vos identifiants Paris 8.

2) Cliquez sur "**Se connecter**" (en haut à droite) puis sur "**Créer votre compte**"

The screenshot shows a web browser window with the URL: `signin-lexisnexis-com.accesdistant.bu.univ-paris8.fr/Inaccess/app/signin?back=https%3a%2f%2fwww.lexis360.fr%2fHome.aspx&aci=1360`. The page header includes the Lexis 360 logo. The main content is divided into two sections: 'Me connecter' and 'Première visite ?'. The 'Me connecter' section includes the text 'Je dispose d'un compte utilisateur', a label 'Code d'accès (Votre identifiant)', an input field, a label 'Mot de passe', another input field with an 'AFFICHER' button, a checkbox 'Se souvenir de moi', and a blue button 'Ouvrir une session'. A link 'Aide' is visible. The 'Première visite ?' section includes the text 'Se créer un compte utilisateur', 'Votre établissement est abonné au service Lexis 360®.', 'Pour accéder à ce service, vous devez au préalable vous créer un compte utilisateur.', and 'Vous pourrez ainsi personnaliser votre interface, configurer vos alertes et sauvegarder votre historique de recherche.' A blue button 'Créer votre compte' is located at the bottom right. A link 'Identifiant ou mot de passe oublié ?' is at the bottom left.

3) Complétez le formulaire en indiquant votre adresse mail Paris 8

Informations de contact

Prénom

Nom

Adresse email (universitaire ou professionnelle)



4) Créer un identifiant et un mot de passe en respectant les consignes

Créez ou personnalisez votre identifiant

- Il doit contenir de 8 à 50 caractères
- Il ne doit pas contenir d'espaces
- Il peut contenir l'un des caractères spéciaux suivants : ! \$ & ? * - ? ^ _ ' { } ~ . @
- Il peut être une adresse email

Créez ou personnalisez votre mot de passe

Confirmez le nouveau mot de passe

- Il doit contenir de 8 à 50 caractères et ne doit pas contenir d'espaces
- Il ne peut pas contenir votre identifiant ni l'un de vos cinq derniers mots de passe
- Il doit contenir au minimum un caractère parmi trois des catégories suivantes:

Enfin répondez à la question de sécurité et confirmez votre adresse mail
Cliquez sur « Finir ». Un email d'activation est envoyé à l'adresse indiquée.

A chaque visite sur le site, vous devrez ouvrir une session avec les identifiants du compte personnel.

En cas d'oubli de l'identifiant et du mot de passe, vous devez cliquer sur « identifiant ou mot de passe oublié ? » sous « ouvrir une session ». Après avoir renseigné votre adresse mail Paris 8 et répondu à la question de sécurité, vous pourrez définir un nouveau mot de passe.